



BIOGRAISSES L

BIO-TRAITEMENT DES BACS A GRAISSES



Ensemble, Préservons
notre Environnement



PROPRIETES :

BIOGRAISSES L assure la dégradation des rejets de matières organiques, notamment les graisses, les déchets riches en éléments soufrés et autres composés organiques aminés à l'origine des mauvaises odeurs, des problèmes de corrosion et d'obstruction des évacuations.

Sa dispersion et réhydratation rapide en milieu aqueux, sa haute concentration en éléments actifs et sa richesse en micro-organismes sélectionnés lui permettent d'éliminer rapidement les dépôts organiques stockés et de constituer un bio film épurateur à l'intérieur des évacuations. Sa formulation spécifique dégrade les dépôts organiques constitués d'amas de protéines, lipides, amidon et cellulose essentiellement.

COMPOSITION :

Préparation à base d'une association synergisée de bactéries et enzymes sélectionnés pour la dégradation, liquéfaction des déchets organiques dans les bacs à graisse et conduits d'évacuation des eaux usées, tensioactifs non ioniques, additifs nettoyants stabilisants.

ETAT PHYSIQUE	: Liquide
MASSE VOLUMIQUE	: 1010 g/l +/- 20 g/l
REACTION CHIMIQUE	: Pratiquement neutre
pH pur	: 7.50 environ
TENSION SUPERFICIELLE à 1 %	: 28,6 Dyne/cm
TENSION SUPERFICIELLE à 1	: 31 Dyne/cm
COULEUR	: Bleu lavandière
ODEUR	: Senteur fraîcheur verte
Comptage bactérien moyen	: 7×10^7 ufc/gr

UTILISATIONS :

BIOGRAISSES L est recommandé pour l'entretien des canalisations et des bacs à graisses dans les cuisines, restaurants, industries agro-alimentaires, etc...et est également très efficace pour le traitement des puisards, fosses d'aisances, septiques, toutes eaux, bassins de lagunage, etc ...

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT
Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

MODE D'EMPLOI :

Vidanger et nettoyer préalablement le bac à graisses avant la mise en place du traitement bactérien bio fermentaire. Procéder au curage si nécessaire.

IMPORTANT : dans le cas d'effluents particulièrement déséquilibrés ou carencés sur le plan des éléments nutritifs en carbone, azote ou phosphore, avant l'apport de BIOGRAISSES L apporter un activateur nutritif ACTIVBIO, starter pour ces micro-organismes, favorisant leur implantation et leur multiplication par la présence des nutriments oligo-éléments indispensables selon la méthode suivante :

TRAITEMENT DE CHOC : ensemencement du bac à graisses.

-1^{er} seau : dissoudre ACTIVBIO, 1 à 2 kg par m³, remuer et verser ensuite dans le bac.

-2^{ème} seau : dissoudre le BIOGRAISSES L dans de l'eau tiède, 1 litre par m³, attendre 5 minutes et verser ensuite dans le bac.

TRAITEMENT D'ENTRETIEN :

BIOGRAISSES L s'utilise à l'aide d'une pompe doseuse automatique journalière.

Un apport d'entretien de ACTIVBIO peut être poursuivi à raison de 200 à 500 grammes/m³ en fonction des résultats observés.

DOSAGE DU BIOGRAISSES L EN ENTRETIEN JOURNALIER	
30 à 200 repas/jour	: 70 à 140 ml/jour
200 à 500 repas/jour	: 140 à 215 ml/jour
500 à 750 repas/jour	: 215 à 285 ml/jour
750 à 1000 repas/jour	: 285 à 350 ml/jour

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique. Conserver hors de la portée des enfants.

Préparation concentrée riche en nutriments, le stockage à une température inférieure à 10 °C peut provoquer la formation de cristaux, éviter le stockage à une température inférieure à 10 °C, stocker à une température ambiante entre 10 et 25 °C.

Refermer l'emballage après utilisation, et conserver à l'abri de l'humidité et de la lumière.

UFI : 5NY0-80NM-E00H-AQK8

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité suivant le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).